

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

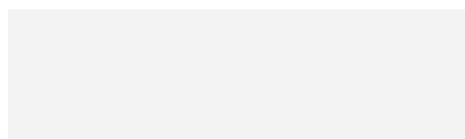
Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la  
*Loi sur les cités et villes*

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du conseil du 24 août 2015, le lot 4 517 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé à l'intersection du boulevard Gérard-Cadieux et du chemin Larocque, a été vendu à Morika Capital inc., pour la somme de 12 000,00 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du conseil du 14 mai 2013, à la séance du 16 juin 2015 et à la séance du 20 octobre 2015, le lot 5 312 716 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à Usine d'asphalte Ali inc., pour la somme de 149 987,94 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 20 novembre 2015.



Alain Gagnon, MAP,OMA  
Greffier